

Le rapport sur la situation financière de la Ville de Longueuil est déposé à la séance ordinaire du conseil du 16 octobre 2012, conformément à la Loi sur les cités et villes, article 474.1.

**La Ville de Longueuil dépose son rapport sur la situation financière pour ses compétences locales, les perspectives financières de l'exercice en cours, les orientations du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.**

### Les états financiers 2011

Le rapport financier vérifié de la Ville de Longueuil, portant sur les états financiers 2011, a été déposé à la séance du conseil du mois de juin 2012. Il a été vérifié par la vérificatrice générale et par un vérificateur externe qui ont émis des rapports sans réserve. À ces rapports s'ajoute, depuis la nouvelle organisation municipale de 2006, un rapport de vérification sur la ventilation des dépenses mixtes, puisque la Ville de Longueuil a le devoir d'administrer les compétences d'agglomération et les compétences locales.

Le budget 2011 était de 348,2 M\$. La gestion rigoureuse de la Ville ainsi qu'une forte activité immobilière ont permis de réaliser un surplus de 14 M\$ pour ses compétences locales.

Ce surplus sera affecté à divers fonds de la Ville : 6 M\$ vers le fonds d'infrastructure, 2 M\$ au fonds de réserve, 3,37 M\$ au fonds de roulement et 0,7 M\$ pour le renflouement du fonds d'assurance.

Un montant de 0,8 M\$ a aussi été transféré au budget 2012 pour compléter des projets déjà amorcés. Une somme de 0,08 M\$ du surplus provenant du revenu des ventes de terrains a été affectée au fonds de développement durable, ce qui respecte les règles d'affectation des surplus de notre administration. Il subsiste donc un surplus disponible de 1,07 M\$, qui sera lui aussi affecté à un poste budgétaire pour affectation future.

Notre dette s'élève, pour nos compétences locales à 408,3 M\$, au 31 décembre 2011. Elle a diminué de 1,8 M\$ comparativement à 2010. Cette diminution est attribuable aux dettes des anciens secteurs.

### L'exercice financier en cours

Le budget 2012, au montant de 359,3 M\$, a été marqué par une augmentation moyenne de la taxe foncière de 1,9 %, pour le secteur résidentiel. Une taxe dédiée de 1 % s'est ajoutée pour le renouvellement des infrastructures de rues, parcs et bâtiments municipaux.

Pour continuer d'alléger le fardeau fiscal des contribuables, une révision de nos activités se poursuit. Cette révision doit permettre de dégager une marge de manœuvre de 15 M\$. Déjà en décembre 2011, les deux tiers de cet objectif étaient atteints.

Selon le dernier rapport intérimaire, l'équilibre budgétaire sera maintenu pour les dépenses de l'année 2012, un revenu excédentaire attribuable en grande partie aux activités immobilières est aussi anticipé.

### Investissements réalisés

La mise en place d'une taxe dédiée au renouvellement des infrastructures jumelée aux programmes gouvernementaux de subvention ainsi que certains projets de développement ont permis de prévoir des investissements majeurs dans le cadre du programme triennal 2012-2013-2014. En 2012, Longueuil a réservé plus de 80 M\$ de travaux de voirie dont près de 60 M\$ seront réalisés cette année. Plusieurs rues font l'objet de travaux de réfection, notamment le boulevard Cousineau, la montée Saint-Hubert, le chemin de Chambly, le boulevard Fernand-Lafontaine et la rue de Normandie.

Plus de 6 M\$ ont été votés pour réaliser des travaux de réfection aux bâtiments municipaux, dont six chalets de parc et quatre centres culturels. Il est prévu que 4,5 M\$ seront complétés d'ici le 31 décembre prochain.

De plus, des sommes importantes de l'ordre de 4 M\$ ont été allouées pour les parcs et espaces verts. Des travaux de réfection seront effectués dans 15 parcs environ. Les principaux projets réalisés sont l'inauguration de la phase 1 du marché public, l'aménagement de l'esplanade de la Place Charles-Le Moyne, la réfection de jeux incluant notamment des terrains de tennis et de soccer. Diverses interventions sur le réseau des pistes cyclables complètent les travaux.

### Perspectives 2013

L'administration sera confrontée à des défis importants : augmentation des salaires des employés ainsi que la hausse du coût des opérations telles que les contrats de déneigement, la collecte des matières résiduelles, l'augmentation des coûts de l'essence, l'indice des prix à la consommation, etc.

### Orientations du PTI

Le plan triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Longueuil sera en continuité avec les orientations adoptées en 2011 et prévoira un budget spécifique pour chaque secteur. Il sera aussi teinté des consultations que nous avons menées auprès des citoyens et qui ont mis en évidence comment le sous-financement de nos infrastructures compromet la pérennité de nos équipements. Notre planification tiendra compte d'une taxe dédiée de 1 % nécessaire pour le réinvestissement et des résultats des consultations prévues cet automne.

### Le traitement des élus

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus des élus soient mentionnés dans le présent rapport. Le tableau ci-dessous, également déposé au conseil de ville, donne le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2012.

### La liste des contrats

De plus, conformément à la loi, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque la somme dépasse 25 000 \$, est déposée avec ce rapport.

### Défis

Des défis de taille interpellent l'administration en raison de la pression qu'exerce notamment la demande des projets d'investissement. Le prochain budget et le plan d'investissement seront teintés du plan stratégique de développement durable que nous souhaitons déposer d'ici la fin de l'année.

**Caroline St-Hilaire**

Ville de Longueuil		Ville de Longueuil			Agglomération de Longueuil		RTL	CMM	CRÉ	Total des rémunérations	Total des allocations de dépenses
Rémunération totale estimée des élus municipaux pour l'année financière 2012											
Nom	Fonction	Rémunération de base	additionnelle	Allocation de dépenses	Rémunération de base	additionnelle	Rémunération				
Caroline St-Hilaire	Mairesse et présidente du CE	131 430 \$		15 310	3 045 \$					134 475 \$	15 310 \$
<b>ARRONDISSEMENT DU VIEUX-LONGUEUIL</b>											
Monique Bastien	Conseillère et vice-présidente du CE (fin VP le 2012-08-28)	35 840 \$	63 346 \$	15 310 \$		1 650 \$				100 836 \$	15 310 \$
Albert Beaudry	Conseiller et membre du CE	35 840 \$	52 480 \$	15 310 \$	13 060 \$	1 320 \$	15 837 \$			118 537 \$	15 310 \$
Monique Brisson	Conseillère et présidente d'assemblée du conseil d'agglomération	35 840 \$		15 310 \$	27 200 \$	540 \$		17 500 \$	25 000 \$	106 080 \$	15 310 \$
Michel Desjardins	Conseiller et président d'arrondissement	35 840 \$	25 100 \$	15 310 \$						60 940 \$	15 310 \$
Johane Fontaine-Deshaies	Conseillère	35 840 \$		15 310 \$						35 840 \$	15 310 \$
Robert Gladu	Conseiller	35 840 \$		15 310 \$		1 980 \$				37 820 \$	15 310 \$
Claude Jr Gladu	Conseiller	35 840 \$		15 310 \$		330 \$				36 170 \$	15 310 \$
Gilles Grégoire	Conseiller et chef de l'opposition	35 840 \$	47 800 \$	15 310 \$						83 640 \$	15 310 \$
André Groleau	Conseiller	35 840 \$		15 310 \$		1 650 \$				37 490 \$	15 310 \$
Manon D. Hénault	Conseillère	35 840 \$		15 310 \$		330 \$				36 170 \$	15 310 \$
Nicole Lafontaine	Conseillère	35 840 \$	620 \$	15 310 \$						36 460 \$	15 310 \$
Michel Lanctôt	Conseiller et président d'assemblée du conseil municipal	35 840 \$	32 400 \$	15 310 \$		2 970 \$			1 125 \$	72 335 \$	15 310 \$
Benoît L'Écuyer	Conseiller et maire suppléant du 2011-11-01 au 2012-02-28	35 840 \$	5 400 \$	15 310 \$		3 040 \$	15 150 \$			59 430 \$	15 310 \$
Sylvie Parent	Conseillère, membre du CE et mairesse suppléante du 2012-03-01 au 2012-06-30	35 840 \$	60 118 \$	15 310 \$		2 700 \$		13 759 \$		112 417 \$	15 310 \$
Marie-Lise Sauvée	Conseillère	35 840 \$		15 310 \$						35 840 \$	15 310 \$
<b>ARRONDISSEMENT DE SAINT-HUBERT</b>											
Éric Beaulieu	Conseiller	35 840 \$	4 870 \$	15 310 \$	13 060 \$	1 650 \$	16 025 \$		1 250 \$	72 695 \$	15 310 \$
Nathalie Boisclair	Conseillère et membre du CE depuis 2012-08-28	35 840 \$	17 920 \$	15 310 \$		1 650 \$				55 410 \$	15 310 \$
Lorraine Guay Boivin	Conseillère, membre du CE et présidente d'arrondissement	35 840 \$	70 350 \$	15 310 \$		5 400 \$				111 590 \$	15 310 \$
Suzanne Lachance	Conseillère	35 840 \$		15 310 \$	13 060 \$	3 240 \$			1 375 \$	53 515 \$	15 310 \$
Michel Latendresse	Conseiller	35 840 \$		15 310 \$						35 840 \$	15 310 \$
Jacques Lemire	Conseiller	35 840 \$	4 780 \$	15 310 \$		1 650 \$	14 800 \$		1 375 \$	58 445 \$	15 310 \$
Jacques E. Poitras	Conseiller et membre du CE (fin CE 2012-08-28)	35 840 \$	31 430 \$	15 310 \$		1 980 \$				69 250 \$	15 310 \$
Roger Roy	Conseiller et maire suppléant du 2012-07-01 au 2012-10-31	35 840 \$	11 167 \$	15 310 \$	13 060 \$	2 970 \$				63 037 \$	15 310 \$
<b>ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK</b>											
Mireille Carrière	Conseillère, membre du CE et présidente d'arrondissement (démission 2012-08-27)	35 840 \$	60 823 \$	15 310 \$		1 980 \$			1 250 \$	99 893 \$	15 310 \$
Robert Myles	Conseiller	35 840 \$	2 480 \$	15 310 \$						38 320 \$	15 310 \$
Michael O'Grady	Conseiller et président d'arrondissement depuis 2012-08-27	35 840 \$	38 607 \$	15 310 \$		330 \$	15 325 \$			90 102 \$	15 310 \$
<b>Total</b>		<b>1 063 270 \$</b>	<b>529 691 \$</b>	<b>413 370 \$</b>	<b>82 485 \$</b>	<b>37 360 \$</b>	<b>77 137 \$</b>	<b>31 259 \$</b>	<b>31 375 \$</b>	<b>1 852 577 \$</b>	<b>413 370 \$</b>

Maximum de la rémunération annuelle • Mairesse : 134 475 \$ • Membre du comité exécutif ou président ou vice-président d'une commission permanente : 121 027 \$ • Membre du conseil : 97 535 \$

• Allocation de dépenses non imposable : 15 310 \$